

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)

Transport de voyageurs

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs



Présentation

> Prérequis

- Titulaire des permis de conduire des catégories D, D1, D1E ou DE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route
- Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs

> Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

> Durée

- La durée de la formation est de 35 heures en face à face pédagogique et en 5 jours consécutifs

> Effectif

- Entre 8 et 16 participants maximum

> Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, études de cas, quizz

> Moyens pédagogiques

- salle
- véhicule double commande
- simulateur haut de gamme

> Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

> Objectifs généraux

“Permettre au conducteur :

- se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement
- actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique,
- améliorer ses pratiques dans ces domaines.”

Arrêté du 3 Janvier 2008 - Modifié

> Le + de la formation

- Des moyens matériels performants et innovants
- Remise d'une documentation complète et ciblée
- Une sensibilisation au confort des personnes et l'optimisation de la consommation de carburant au travers d'un module écoconduite avec bilan individuel

> Mode d'évaluation

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale : Test final d'auto-évaluation proposé au participant

> Validation

- Attestation de formation
- Tes final d'auto-évaluation
- Cette formation est valable 5 ans et doit être renouvelée
- Code RS 5768
- Code Certif Info 112765

> Agrément

- Agrément régional délivré au centre de formation par la DREAL

OBJECTIF	DURÉE
Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 H 30
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et présentation 	

OBJECTIF	DURÉE
Constater les points forts et les points à améliorer de ses connaissances	1 H 30
Bilan des connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Réglementations spécifiques aux transports • Sécurité routière 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 1 Mettre en oeuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement	13 H 00
<p>Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : <i>Dont 7h20 pour la pratique de la conduite (6h20 de conduite et 1h de commentaires pédagogiques)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité • principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique • perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée • le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers • évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité (bilan des techniques et du comportement en conduite), pouvant être effectuée en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial : 30 minutes de conduite individuelle comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (*) • éco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants : <p>Temps n° 1 (*) : 40 minutes de conduite individuelle sur un parcours de référence comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (évaluation individuelle des techniques et du comportement de conduite, mesure de la consommation de carburant) ;</p> <p>Temps n° 2 : 1 heure 30 minutes de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;</p> <p>Temps n° 3 (*) : 40 minutes de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées).</p>	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 2 Appliquer la réglementation du transport routier de voyageurs	6 H 00
<p><i>Application des Réglementations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs <ul style="list-style-type: none"> - Temps de conduite et de repos des conducteurs - Utilisation du chronotachygraphe électronique - Formation des conducteurs - Conventions collectives • Réglementation applicable au transport de voyageurs <ul style="list-style-type: none"> - National et international - Urbain et non urbain - Différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 3 Mettre en oeuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale	7 H 00
<p><i>Santé, sécurité routière et sécurité environnementale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance • L'aptitude physique et mentale • La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence • Les principes élémentaires du secourisme • Les règles de secourisme et de signalisation routières • Les risque de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds • Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt • La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages • Le franchissement des passages à niveau • La criminalité et le trafic de clandestins 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 4 Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	4 H 00
<p><i>Service, logistique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de la marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service • Sensibilisation au développement durable • L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché 	

OBJECTIF	DURÉE
Evaluer les acquis de la formation	3 H 00
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de compétences acquises • Test Final d'auto-évaluation • Commentaires 	

LIEU DE FORMATION

Notre centre Formations N'go, se situe à L'angle du Chemin de la Noue Rousseau – 91220 Le Plessis Pâté.

